

N° 209

# SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1978-1979

---

Rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 janvier 1979.  
Enregistrée à la Présidence du Sénat le 9 février 1979.

## PROPOSITION DE LOI

*tendant à modifier l'article L. 125 du Code électoral  
fixant les circonscriptions de vote en matière d'élection des députés,*

**PRÉSENTÉE**

Par M. Paul SÉRAMY,  
Sénateur.

---

(Renvoyée à la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une Commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)

---

**Nota.** — Ce document n'était pas publié le 2 octobre 1980.

---

Elections législatives.